



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

CHRONIQUE

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5 819 776-5506 1 800 567-1282

Télécopieur : 819 776-2809 1 888 776-2809 Courriel : info@s-e-o.ca Site internet : www.s-e-o.ca

Vol. 25 numéro 2

23 octobre 2009

M e s s a g e d u p r é s i d e n t

La Journée mondiale des enseignantes et des enseignants 2009 amorçait, cette année, une semaine un peu particulière au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, soit la Semaine pour l'école publique. Cette première édition, initiée par la Fédération autonome de l'enseignement, se voulait un moyen de valoriser l'école publique et avait pour thème : « *Mon école, je l'aime publique!* ».

Nous avons travaillé fort pour donner de la visibilité à notre message en commençant par une conférence de presse qui a eu lieu le lundi 5 octobre 2009. La porte-parole de la Semaine pour l'école publique, madame Claire Pimparé, et madame Judith Simard, l'enseignante la plus expérimentée du SEO avec 41 ans au service de l'enseignement, ont livré avec moi, le message du dynamisme et du dévouement du personnel que l'on retrouve dans nos centres et nos écoles publiques.



D'autres opérations de visibilité ont eu lieu sur notre territoire et c'est avec grande satisfaction que nous clôturons cette semaine à l'honneur de l'école publique. Je désire remercier toutes les enseignantes et tous les enseignants qui en ont fait une réussite en n'omettant pas de mentionner le travail d'action et de mobilisation de messieurs Robert Guérin et Julien Roy.

Le syndicat a également insisté, pendant la Semaine pour l'école publique, pour que le gouvernement se retire complètement du financement des écoles privées et ce, à très court terme. Les écoles dites privées ne le sont que

de nom car plus de 60 % de leur financement provient des deniers publics. Il est grand temps que cette pratique cesse et que les sommes récupérées soient réinvesties dans les établissements scolaires publics.

Le dossier pour le renouvellement des dispositions nationales va bon train et le cahier des demandes syndicales, pour lequel on a sollicité votre aide, est maintenant terminé. Nous présenterons celui-ci lors de la prochaine assemblée générale des délégués (AGD). Nous prévoyons la remise de ce document au gouvernement le mercredi 28 octobre 2009. Espérons une écoute gouvernementale de nos demandes car elles sont légitimes et doivent, cette fois-ci, être pleinement négociées. Il faut offrir soutien et support aux élèves ainsi qu'à nos enseignantes et enseignants dans nos centres et nos écoles.

Gaston Audet, président

Comité école EHDAA

Afin d'aider les représentants du comité EHDAA au niveau des écoles, les guides syndicaux ont été envoyés dans toutes les écoles primaires et secondaires. Nous proposons de faire cinq rencontres dans chacune des écoles au cours de l'année scolaire 2009-2010.

Les personnes intéressées par le guide du comité EHDAA peuvent le consulter sur notre site web www.s-e-o.ca dans la section accueil, sous-section messages. Si, dans certaines écoles, des membres du comité n'ont pas reçu leur guide, il leur suffit d'appeler Line, au bureau du syndicat, qui se fera un plaisir de leur en faire parvenir une copie.

Finalement, nous aimerions connaître le nom des écoles où le comité école EHDAA n'a pas encore siégé cette année. Nous croyons que ce sujet serait intéressant à discuter lors de notre prochain comité paritaire EHDAA au niveau des commissions scolaires. Il est important de bien prendre notre place au comité EHDAA afin de demander les services et les ressources qui vont vraiment aider les enseignantes et les enseignants dans les classes.

Gaston Audet, président

SOMMAIRE

Message du président	1-2
Comité école EHDAA	2
Carte postale à signer	2
Grippe A(H1N1)	3-4
Félicitations !	4
Congé de maternité	4
Spécialistes au primaire : déplacements	4
Soirée d'information sur les demandes de l'intersectorielle	5
Je travaille en français	5
Conseil fédératif des négociations	6
Correction au dernier Syn chronique	6
Message du comité des spécialistes adressé à François Drapeau	6
Civilités	7
Comité action mobilisation	7
Des sorties en toute solidarité	8
Soirée des retraités	8
Semaine pour l'école publique	9-10
Site internet du SEO	11
Formation des comités locaux	11

UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE

Madame la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
 Cette carte-témoignage vous est destinée afin que le modèle préconisé par la FAE puisse faire son chemin et constituer le parcours scolaire des élèves québécois. En tant que citoyenne, citoyen, je tiens à témoigner mon appui à ce nouveau modèle éducatif qui fait des connaissances l'élément moteur de l'éducation des Québécoises et des Québécois.

Nom du témoin : _____

Coordonnées : _____

Profession : _____

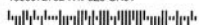
Signature : _____

Cette carte doit être remplie et mise à la poste au plus tard le 18 novembre 2009.

Les frais de poste sont assumés par la FAE.

La carte-témoignage peut aussi être téléchargée au : www.lafae.qc.ca

1000072752-H1P929-CR01



FÉDÉRATION AUTONOME
 DE L'ENSEIGNEMENT
 100-6555 BOUL MÉTROPOLITAIN E
 SAINT-LÉONARD QC H1P 3H3



**SIGNEZ LA CARTE POSTALE
 INCLUSE DANS LA VERSION
 ABRÉGÉE DE LA PLATEFORME
 PÉDAGOGIQUE DE LA FAE**

GRIPPE A(H1N1)

Informations

Chaque travailleuse enceinte qui désire se prévaloir d'un retrait préventif doit suivre la procédure normale prévue dans la loi sur la santé et sécurité au travail, soit faire remplir par son médecin un certificat visant le retrait préventif.

La plupart des experts s'attendent à la reprise d'activité grippale A(H1N1) à l'automne.

À noter qu'il n'est pas nécessaire que des cas soient déclarés dans votre école pour bénéficier d'un retrait préventif.

La direction de la santé publique reconnaît la grippe A(H1N1) à titre de "risque biologique accepté", tout comme c'est déjà le cas pour la 5^e maladie.

Bien qu'il soit important de s'assurer d'un niveau de propreté adéquat du milieu de travail, sachez que c'est l'employeur qui a l'obligation de fournir ou de mettre à la disposition des enseignants tous les produits appropriés.

Vous n'avez pas à déboursier un sou pour acheter un produit nettoyant quelconque. Vous n'avez pas non plus à effectuer la tâche du concierge. C'est à la commission scolaire de pourvoir à l'ajout de personnel supplémentaire au besoin, s'il s'avérait que le concierge ne puisse rencontrer le surplus de travail.

« Le virus de l'influenza, transmis par contact, est le plus souvent transporté sous forme de gouttelettes plus lourdes que l'air. Puisqu'il ne demeure pas en suspension, il n'est pas utile de prévoir des mesures supplémentaires concernant la circulation et la filtration de l'air. Le fonctionnement régulier et l'entretien normal des systèmes de chauffage, de climatisation et de circulation d'air sont maintenus. »¹

Zèle de certaines directions :

Attention, l'employeur peut demander à un employé présentant des symptômes de la grippe de rester chez lui.

Toutefois, une extinction de voix et un mal de gorge ne sont pas les symptômes de la grippe !

Voici les symptômes. Vous pouvez aussi vous référer au guide d'auto soins (en ligne présentement) qui sera acheminé à la fin du mois d'octobre à la population.

(Fièvre, plus de 38⁰ C ou 100,4⁰ F, douleur quand je respire, douleur et courbature, douleur thoracique, fatigue intense, toux, mal de tête, douleurs musculaires, mal de gorge, essoufflement, vomissement ...)

À la Direction de la santé publique, on souhaite que les employeurs collaborent et évitent d'engorger le système de santé. Un guide à l'intention des employeurs du Québec (mise à jour le 10 septembre 2009) sous forme de questions/réponses relate les symptômes de la grippe noir sur blanc.

¹ Guide de planification des services essentiels dans les établissements d'enseignement et les organismes scolaires en cas de pandémie d'influenza

Des renseignements supplémentaires au sujet de la pandémie d'influenza sont fournis sur le site internet "Pandémie Québec" à l'adresse suivante : <http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca>

Marie-Chantal Duchaussoy,
vice-présidente en relations du travail

F É L I C I T A T I O N S !

Au nom du conseil d'administration du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, il me fait plaisir de vous annoncer que les personnes suivantes ont été élues par acclamation au sein du conseil d'administration :

- ➔ Richard O'Reilly au poste de responsable du secteur des adultes et de la formation professionnelle de la CSCV.
- ➔ Serge Boisvert au poste de responsable du secteur primaire est de la CSCV.

Ces 2 personnes sont en poste jusqu'au 30 juin 2011.

Patrick Pelletier, président d'élection

C O N G É D E M A T E R N I T É

Soirée d'informations

Le syndicat tiendra une soirée d'informations sur les droits reliés au congé de maternité, le 25 novembre, au Club de Golf Tecumseh dans le secteur Gatineau.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire à l'avance. La personne déléguée syndicale de votre école ou de votre centre peut vous remettre un plan de travail du déroulement de la soirée ainsi qu'un formulaire d'inscription.



Marie-Chantal Duchaussoy, vice-présidente en relations du travail

SPÉCIALISTES AU PRIMAIRE ⇒ D é p l a c e m e n t s

Saviez-vous que :

lorsqu'un spécialiste doit se déplacer entre deux établissements, il faut en tenir compte dans les 27 heures de la tâche de l'enseignant. Il suffit de calculer de manière réaliste le temps nécessaire pour se déplacer;

lorsque vous devez enseigner dans plus d'une école au cours de la même journée, les frais de déplacements sont remboursables. Veuillez vous informer auprès de la secrétaire de votre école d'affectation pour les formulaires à remplir.

Le comité des spécialistes au primaire

SOIRÉE D'INFORMATION SUR LES DEMANDES DE L'INTERSECTORIELLE

Une rencontre d'information sur les demandes de l'intersectorielle de la FAE dans le cadre de la présente négociation a eu lieu le 28 septembre dernier à la Cabane en bois rond.

Plus d'une centaine de personnes se sont déplacées dans le but de recevoir des explications éclairées sur ce dossier très complexe.

Nous désirons remercier les quatre ressources de la Fédération qui se sont déplacées en Outaouais pour cette soirée:

M. Christian St-Louis, vice-président de la FAE

M. Gaétan Lévesque, porte-parole à la table de négociation sectorielle (nos conditions de travail);

M. Christian Leblanc, porte-parole à la table de négociation de l'intersectorielle (assurance, retraite);

M. Fernand Marcotte, actuariaire.

Nous tenons à remercier tous les membres qui se sont déplacés pour faire de cette soirée d'information un succès.

Robert Guérin,
vice-président



JE TRAVAILLE EN FRANÇAIS

Une vaste coalition québécoise regroupée autour du mouvement Impératif français mène, depuis la semaine dernière, une campagne promotionnelle sur le droit de travailler en français. L'Office québécois de la langue française, les centrales syndicales et la FAE se sont joints à ce mouvement.

On pourra entendre et voir les capsules promotionnelles de cette campagne diffusées par plusieurs stations radiophoniques et télévisuelles ainsi que les messages publiés dans les journaux participants en visitant le www.imperatif-francais.org et en cliquant sur la mention "Lire la suite sous l'affiche".

CONSEIL FÉDÉRATIF DE NÉGOCIATION

Après plusieurs rencontres de travail avec les instances fédératives, nous sommes heureux d'annoncer à nos membres que le cahier des demandes syndicales est maintenant terminé.

Ce cahier sera remis au gouvernement le mercredi 28 octobre 2009.

Nous commençons donc une nouvelle ronde de négociation avec le gouvernement. Préparons-nous à revendiquer ce qui nous est nécessaire afin de pouvoir offrir un enseignement d'une grande qualité dans nos centres et écoles publiques.



Gaston Audet, président

CORRECTION AU DERNIER SYN CHRONIQUE

Dans le Syn chronique du mois de septembre, nous annonçons la soirée des personnes retraitées. Dans la colonne des retraités de la CSCV, nous écrivions Lyette Schryer. Nous adressons toutes nos excuses à Mme Schryer qui écrit son prénom de cette façon: Liette.

DÉCÈS DE FRANÇOIS DRAPEAU, SPÉCIALISTE EN ÉDUCATION PHYSIQUE À LA C.S.P.O.

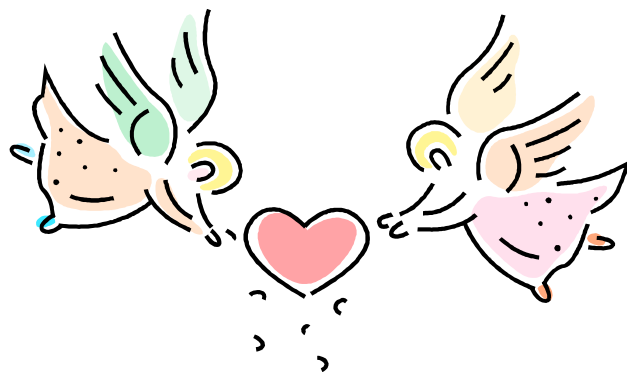
François a été membre actif du Comité des spécialistes au S.E.O pendant de nombreuses années.

Nous connaissions un François fier d'être Québécois et capable d'exprimer avec conviction ses opinions politiques et syndicales. Il démontrait en tout temps une grande sollicitude et beaucoup de chaleur humaine envers les personnes qui l'entouraient. Nous sommes profondément attristés par son départ prématuré et nous souhaitons à toute la famille le courage nécessaire pour surmonter ces moments éprouvants. Nous pensons à François et nous penserons souvent à lui car sa belle personnalité dynamique va nous manquer.

Les membres du comité des spécialistes au primaire

CIVILITÉS :

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille ainsi qu'aux collègues et ami(e)s de France Légaré décédée accidentellement le mois dernier. Elle était technicienne en informatique à l'école secondaire Le Carrefour.



C'est avec beaucoup de regret que nous apprenions le décès de François Drapeau en ce début du mois d'octobre. Il est décédé après un long combat contre le cancer. François a toujours été très impliqué syndicalement. Il a siégé, pendant plusieurs années, sur le comité des spécialistes du SEO. Nos condoléances s'adressent à sa famille ainsi qu'à ses collègues de travail.

COMITÉ ACTION-MOBILISATION

Le dernier décret qui nous fut imposé par le gouvernement prendra fin le 31 mars 2010 et, par le fait même, la loi 42.



La négociation pour le renouvellement de la convention collective débutera probablement au cours des premières semaines de janvier 2010.

Vous avez le goût de militer ? Vous avez de bonnes idées ? Vous êtes intéressés par l'action sur le terrain ? Le CAM répondra à vos attentes cette année.

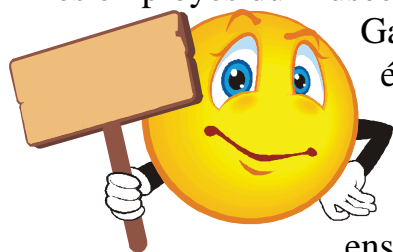
Le SEO a décidé de créer un tout nouveau comité, le CAM (Comité Action Mobilisation).

Le formulaire de mise en candidature a été inséré dans le présent Syn chronique. Nous vous invitons à nous transmettre vos coordonnées par télécopie au 819-776-2809.

Bonne mobilisation !

Robert Guérin, vice-président

DES SORTIES ... EN TOUTE SOLIDARITÉ



Les employés du Musée canadien des civilisations et du Musée de la guerre situés à Gatineau et Ottawa sont en grève parce qu'on refuse de les traiter équitablement et de leur accorder la parité salariale avec les employés des autres musées dans la région de la capitale nationale. L'Alliance de la fonction publique du Canada qui regroupe ces quelque 420 grévistes demande aux enseignantes et enseignants qui souhaitent y amener leurs élèves de différer leur projet après la fin du conflit.

Le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais soutient la lutte de ces collègues syndiqués.

Marie-Chantal Duchaussoy, vice-présidente en relations du travail

SOIRÉE DES RETRAITÉS

Notre soirée annuelle des personnes retraitées a eu lieu le 17 octobre dernier au Holiday Inn Plaza de la Chaudière.

Je tiens d'abord à remercier nos trois secrétaires, et particulièrement Mme Line Beaudry, pour tout leur travail de préparation afin de faire de cette soirée une réussite.

Plus de 100 personnes ont assisté à cette magnifique soirée qui, une fois de plus, fut couronnée de succès. Un copieux repas fut servi, suivi d'une soirée d'animation.



C'est avec professionnalisme que notre animateur, Monsieur Marko Cournoyer, a fait les présentations de nos 37 retraités présents à cet événement.

Nos félicitations à toutes et à tous nos retraités.

Robert Guérin, vice-président

SEMAINE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE



Mon école, je l'aime publique !

Dans le cadre des activités qui ont eu lieu dans la semaine du 5 au 9 octobre dernier, vous avez reçu une épinglette soulignant la semaine de l'école publique. Plusieurs parmi vous nous ont demandé la signification de cette épinglette.

- ☞ Composé de deux (2) personnages, le logo peut représenter une fille et un garçon ou une femme et un homme qui fréquentent les écoles publiques (préscolaire, primaire, secondaire, éducation des adultes et formation professionnelle).
- ☞ Les deux (2) personnages s'élancent vers le haut, ce qui signifie que l'école publique permet aux personnes d'atteindre leurs buts.
- ☞ Le cœur formé par les deux (2) personnages témoigne de leur attachement à l'école publique.
- ☞ Les deux (2) personnages sont coiffés du mortier, symbole de l'importance des connaissances acquises et de la qualité de la formation dispensée à l'école publique.
- ☞ L'ensemble des éléments forme un hibou qui représente la sagesse et le savoir.

La semaine du 5 au 9 octobre fut une semaine très remplie pour le S.E.O. En effet, plusieurs activités ont eu lieu dans le cadre de la semaine pour l'école publique sur notre territoire.

Le 5 octobre dernier, nous avons organisé une conférence de presse à l'école primaire du Ruisseau sur le territoire de la CSCV. Nous avons eu le privilège de recevoir Mme Claire Pimparé, porte-parole de la semaine de l'école publique, ainsi que Mme Judith Simard, enseignante

comptant 41 années d'expérience en enseignement dans l'Outaouais. Plusieurs dignitaires des trois commissions scolaires de la région étaient également sur place dans le but de



revaloriser l'école publique et de souligner le travail exceptionnel de nos enseignantes et enseignants qui oeuvrent dans ces écoles.



Au cours de la matinée du 6 octobre, près de 1500 tracts (dont le but était de promouvoir l'école publique) ont été distribués au terminus d'autobus de la S.T.O. aux Promenades de l'Outaouais. En avant-midi du 7 octobre, le député de Mercier, M. Amir Kadir, présentait, sans préavis, une motion à l'assemblée nationale. Celle-ci fut adoptée à l'unanimité.

« Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine pour l'école publique initiée par la Fédération autonome de l'enseignement et de nombreux partenaires du milieu de l'éducation, afin de reconnaître la contribution exceptionnelle de l'école publique au développement de la société québécoise et de tous ses talents. »

Deux bannières furent installées, le 8 octobre, sur les viaducs des autoroutes 5 (les Galeries de Hull) et 50 (boul. de la Vérendrye). Nous pouvions y lire le message suivant: STOPPONS LES FOND\$ PUBLIC\$ AUX ÉCOLES PRIVÉES. Des milliers d'automobilistes ont ainsi pu être sensibilisés à notre revendication.

Un premier séminaire de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle était organisé à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec à Montréal. Plusieurs ateliers et conférences en lien avec ces milieux y étaient présentés. Le S.E.O. a délégué quatre représentants de ces secteurs.



Afin de conclure cette magnifique semaine, toutes et tous étaient invités à venir prendre une consommation à la Cage aux sports de Gatineau à la fin de la journée du vendredi 9 octobre.

Nous tenons à remercier spécialement toutes celles et ceux qui se sont impliqués de près ou de loin afin que la semaine de l'école publique soit un grand succès.

Robert Guérin, vice-président



**pour l'information syndicale
visitez le site du SEO
<http://s-e-o.ca>**

FORMATION DES COMITÉS LOCAUX

Comme chaque année, nous invitons les enseignantes et les enseignants à participer aux différents comités locaux. La règle de formation des comités exige un minimum de 3 personnes et un maximum de 6 personnes pour fonctionner.

Toutes les personnes intéressées doivent s'inscrire afin que nous puissions mettre les comités en place.

* * * * *

**À retourner par télécopieur au 819-776-2890 au bureau du S.E.O.
au plus tard le 30 octobre 2009**

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Comité des spécialistes | <input type="radio"/> Comité en formation professionnelle |
| <input type="radio"/> Comité du préscolaire | <input type="radio"/> Comité en santé sécurité au travail |
| <input type="radio"/> Comité de l'éducation syndicale | <input type="radio"/> Comité environnement (HÉROS) |
| <input type="radio"/> Comité action socio-politique | <input type="radio"/> Comité contre la violence dans les écoles |
| <input type="radio"/> Comité d'action mobilisation | <input type="radio"/> Comité des statuts précaires |
| <input type="radio"/> Comité des jeunes | |

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone école : _____ poste : _____ ou boîte vocale : _____

Commission scolaire : _____ École : _____